Comité Varois des Echecs
Assemblée Générale du 10 mars 2018 à Toulon

Clubs représentés : Brignoles, Cuers, Fréjus-Saint Raphaël, La Farlède-Toulon, Draguignan Echecs, Hyères, Sanary, La Crau. Soit 8 clubs sur 15 et 36 voix sur 44.

Les statuts n'imposent aucun quorum et l'Assemblée peut délibérer.
Le président Henk Brongers ouvre la séance à 9 heures 40.
Philippe Langevin est désigné président de séance

Ordre du jour :

1) Approbation du compte rendu de l'AG du 28 janvier 2017
2) Rapport moral et rapport d'activité, vote
3) Rapport financier, vote
4) Budgets prévisionnels 2018 et 2019
5) Le point sur la saison en cours
6) Saison à venir 2018-2019
7) Questions diverses

1) Approbation du compte rendu de l'AG du 28 janvier 2017

Il est procédé au vote :
Pour : 36 Abstention : 0 Contre : 0
Adopté.

2) Rapport moral et rapport d'activité

Le président Henk Brongers présente et commente les différents points du rapport moral. Notamment : le fonctionnement du nouveau CD, le projet associatif, l'équilibre des comptes, l'évolution de certaines compétitions.
Michel Bizat expose les difficultés à animer le secteur Var Est.

Il est procédé au vote sur le rapport moral :
Pour : 32 Abstention : 4 Contre : 0
Adopté.

Henk Brongers présente le rapport d'activité.
Le nombre des licences est en légère baisse. Toutefois le nombre total de 1374 doit être vu en positif. C'est un indicateur important de la vitalité du jeu d'Echecs.

Une discussion s'anime sur le potentiel de nouveaux joueurs. Patrick Le Floch signale certaines activités Echecs ouvertes aux non licenciés.

Martine Bolla souligne la difficulté à obtenir des clubs des informations précises sur leurs différentes interventions.
Henk Brongers rappelle l'importance des arbitres et de la formalité d'homologation FIDE des arbitres FFE.
Henk Brongers évoque les actions CNDS.
Il évoque les résultats sportifs varois individuels et par équipes, notamment les podiums au championnat de France jeunes de Juliette Cornileau et Thao-Nhi Nguyen.

Il est procédé au vote :
Pour : 36 Abstention : 0 Contre : 0
Adopté.

3) Rapport financier

Henk Brongers rappelle qu'à la suite de la démission de Sandrine Soler-Petit le trésorier est Patrick Le Floch. Il présente le compte de résultats 2017, quasiment en équilibre avec une balance négative de 376 €. Le plan comptable a été modifié par rapport à l'exercice précédent.

En réponse à une question de Martine Bolla il précise le financement des actions QPV et ZRR soutenues par le CNDS.
Les indemnités des arbitres ont été affectées à la ligne 60 prestations de service.

Il est procédé au vote :
Pour : 30 Abstention : 6 Contre : 0
Adopté.

4) Budgets prévisionnels

Henk Brongers présente le budget prévisionnel 2018. Produits et charges sont en équilibre à 30 600 €. Il reprend les grandes lignes du compte de résultats 2017.

Il est procédé au vote sur le budget 2018 :
Pour : 36 Abstention : 0 Contre : 0
Adopté.

Pour pouvoir effectuer les demandes de subventions pour 2019 sans attendre l'AG de l'an prochain il présente à l'AG un budget prévisionnel 2019 identique à celui de 2018

Il est procédé au vote sur le budget 2019 :
Pour : 36 Abstention : 0 Contre : 0
Adopté

5) Le point sur la saison en cours

Henk Brongers effectue un bilan rapide des compétitions. Certains points sont à revoir et à améliorer pour l'an prochain. Les décisions sont du ressort du CD.

6) Préparation de la saison 2018-2019

Martine Bolla informe l'AG des décisions prises par la Ligue pour le championnat de France jeunes : sous réserve de l'accord de la FFE, regroupement pour chaque catégorie des tournois des 2 ZID et mise en commun des places de qualifiés.
Elle informe également que le calendrier Ligue est sera transmis dans les jours qui viennent aux Comités Départementaux. Il sera alors possible d'établir tous les calendriers en concertation.

7) Questions diverses

Aucune question n'est soulevée.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 11h40.

Le Président, Henk Brongers

Le Secrétaire, Denis Lepelletier